

EN SAVOIR PLUS SUR...

Le démarrage d'un nouveau site

Vous avez souhaité raccorder votre site industriel au réseau de transport de gaz naturel et vos installations vont bientôt être mises en service ? NaTran vous offre la possibilité d'ajuster vos capacités de livraison tout au long de la première année de consommation.

- Principes

Durant la première année suivant le démarrage de vos installations, NaTran vous permet d'ajuster vos souscriptions annuelles de capacité journalière ou horaire de livraison selon les modalités suivantes :

- Pour chacun des 3 mois suivant le premier jour de souscription de capacité de livraison journalière ou horaire : Évolution à la hausse ou à la baisse
- Pendant les 9 mois suivants : Évolution à la hausse ou respectivement à la baisse
- Au bout de 12 mois : Souscription sans tenir compte des évolutions précédentes.

L'article 4.1 de la section C du contrat d'acheminement décrit cette règle.

